

# FEUILLE OFFICIELLE

DES

## ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.



### PRIX DES ANNONCES:

payable d'avance.

UNE A SIX LIGNES. . . . . 3 fr.  
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS. . . . . 0 fr. 40 cent.  
Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

Les annonces doivent être remises, au plus tard, le mardi soir à deux heures.

### CALENDRIER

Jeudi 27. S. Jean Chrisostôme.	
V. 28. S. Charlemag.	L. 31. S. Pierre. N.L.
S. 29. S. Franç. de S.	M. 1. Ignace.
D. 30. S <sup>e</sup> Martine.	M. 2. PURIFICATION.

### PRIX DE L'ABONNEMENT:

payable d'avance.

UN AN. . . . .	15 fr.
SIX MOIS. . . . .	8
TROIS MOIS. . . . .	4
UN NUMÉRO. . . . .	0 fr. 50 cent.

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser au Chef de l'Imprimerie du Gouvernement.

## PARTIE OFFICIELLE

### Service de l'Ordonnateur.

L'ORDONNATEUR rappelle aux habitants les dispositions de l'arrêté du 31 janvier 1865 ainsi comprises :

Article 1<sup>r</sup>. Il est défendu de prendre un déguisement de nature à troubler l'ordre ou à blesser la décence, de porter des insignes ou costumes appartenant à un ordre religieux ou aux ministres des cultes reconnus par l'État ou à un fonctionnaire public.

Défense est faite également aux personnes masquées ou déguisées de se présenter sur la voie publique avec des armes ou des bâtons et d'apostropher qui que ce soit par des mots grossiers.

A partir du mercredi des cendres à midi, aucune personne masquée ou déguisée ne pourra plus circuler sur la voie publique.

Art. 2. Les contraventions aux dispositions qui précèdent seront punies d'une amende de 5 à dix francs

En cas de récidive, la peine de l'emprisonnement pendant un jour au moins, et cinq jours au plus, pourra être appliquée.

Saint-Pierre, le 27 janvier 1867.

L'Ordonnateur,

A. LE CLOS.

L'Administration croit utile de remettre sous les yeux des habitants les dispositions qui sont applicables aux délivrances de médicaments par la Pharmacie de l'Hôpital maritime de Saint-Pierre.

Ces dispositions sont inscrites à l'arrêté du 25 octobre 1866 et ainsi conçues.

Article 1<sup>r</sup>. A compter du 1<sup>r</sup> janvier 1867, les médicaments délivrés par la pharmacie de l'hôpital, aux personnes qui se font traiter à domicile, seront remboursés, soit au prix d'achat augmenté de 25 p. 0/0 pour frais d'administration, soit par abonnement conformément au tarif, ci-après, savoir :

Par chaque famille ou individu isolé. . . . .	5 fr.
Par chaque bâtiment armé en France (complément de coffre) . . . . .	3
Par chaque bâtiment armé dans la colonie (fourniture de coffre) . . . . .	6
Par chaque pêcheur non attaché à l'équipage d'un bâtiment et exerçant son industrie pour son compte . . . . .	2
Par chaque ouvrier, gravier, etc., attaché à l'exploitation d'une habitation de pêche ou à un établissement industriel quelconque . . . . .	0 70

Cette dernière fixation ne s'applique pas au personnel dirigeant ces habitations ou ces établissements industriels, pour lequel l'abonnement reste facultatif au prix de 5 fr.

Art. 2. Les personnes qui prendront des abonnements conformément au tarif ci-dessus

devront en verser le prix entre les mains du Pharmacien comptable qui leur en délivrera un reçu détaché d'un registre à souche.

Le prix de ces abonnements, qui courront du premier janvier au 31 décembre, devra toujours être payé d'avance.

Art. 3. La valeur des médicaments ordinaires ou de luxe fournis au prix d'achat augmenté de 25 p. 0/0 aux personnes abonnées ou non abonnées comme celle de tous les objets qui pourront être cédés par la pharmacie du Gouvernement, devra être payée comptant au pharmacien, auquel il est enjoint de ne rien délivrer que sur les prescriptions des médecins, qu'il sera tenu de conserver et de produire au besoin, à l'appui de sa comptabilité.

A la fin de chaque mois le pharmacien comptable versera au trésor, ces divers produits sur un état certifié par lui, vérifié par le Chef du service de santé et visé par le Commissaire aux hôpitaux, qui dressera finalement l'ordre de recette pour la régularisation administrative du versement à effectuer dans la caisse de l'État.

Art. 4. Les dispositions de l'article 1<sup>r</sup> du présent arrêté ne sont point applicables aux indigents, aux familles nécessiteuses et aux salariés d'État dont la solde est au-dessous

### FEUILLET SCIENTIFIQUE

### PLURALITÉ DES MONDES

(Suite. — Voir le n° 1 et 3.)

Les rayons que nous envoye Sirius mettent cinquante-quatre ans avant de nous arriver ; ceux de l'étoile la Chèvre, près de quatre-vingt-dix ans. Quand nous regardons Sirius la lumière qui nous impressionne est partie avant que nous ne soyons nés.

En 1869, nous voyons la Chèvre comme elle était en 1779.

Il est, par suite, manifeste que nous ne voyons pas le ciel comme il est, mais comme il a été, et la date à laquelle nous apercevons chaque astre dépend de son éloignement de la Terre. Il est des étoiles dont les rayons qui nous arrivent maintenant sont partis du temps d'Homère, et d'autres dont la lumière était en route pour nous rencontrer alors même que nous n'existions pas encore. L'espace était libre de ce côté quand les rayons sont partis ; ils sont venus se heuter sur la Terre des millions de siècles après leur départ.

Réciproquement les êtres que l'on peut supposer habiter les étoiles lointaines ne font que recevoir en ce moment la lumière éblouissante qui s'est allumée dans l'espace, lorsque notre système planétaire s'est constitué. Au moment où j'écris ces lignes, il en est qui nous voient pour la première fois ; ils ne font qu'assister à notre naissance.

Plus près d'eux, les nouvelles sont plus récentes ; on n'en est plus à la nébuleuse primitive, la lumière des planètes secondaires formées ultérieurement est déjà arrivée ; plus loin d'eux, au contraire, bien que nous existions depuis au moins des millions de siècles on ne soupçonne même pas notre existence. Le messager lumineux ne leur est pas encore parvenu ; on nous ignore, et cependant nous sommes !

En supposant, par conséquent, que nous ayons le pouvoir de voyager dans l'espace, d'astre en astre, si nous allions des régions lointaines vers notre planète, nous retrouverions peu à peu, en chemin, des rayons partis à des époques de plus en plus récentes ; nous verrions se dérouler page par page toute l'histoire de la terre depuis sa création jusqu'à l'épopée impériale.

Les astres éloignés en sont encore à Charlemagne ; les plus rapprochés, au commencement de l'Empire. C'est ainsi que le voyageur placé sur une comète qui viendrait nous visiter, assisterait successivement, et de jour en jour, en approchant de nous, aux événements qui sont déjà, pour l'habitant de la Terre, de l'histoire ancienne.

Un pareil voyageur évoquerait le passé et le ferait renaitre à volonté. Vain mot que le passé.

Il n'est pas un fait, si petit qu'il soit, qui se perde. Il est éternel. Le plus petit incident restera gravé dans l'immensité. Il a été, donc il est.

Non plus là sous votre ciel, sous votre regard ; il s'enfuit avec la lumière, dans l'espace, à travers le ciel, c'est vrai, mais il subsiste si réellement qu'il suffirait de courir plus vite que l'onde qui l'emporte pour le retrouver dans toute son intégrité. Toute notre histoire s'est disséminée dans l'espace, elle s'en va vers les régions profondes, peut-être, porter des enseignements féconds !

L'espace est indéfini ; donc l'onde voyageuse avancera indéfiniment, et indéfiniment fera vivre le fait qu'elle emporte avec elle. L'action d'éclat, comme l'acte criminel,



de 1,200 fr. 00 mais pour qu'il en soit ainsi, les prescriptions des médecins qui les concerneront devront porter en tête, avec leur nom, à délivrer gratuitement.

#### AVIS AUX CRÉANCIERS DE L'ETAT.

#### *Clôture de l'exercice 1869.*

La clôture de l'exercice 1869 aura lieu, dans la colonie, aux époques ci-après de l'année 1870 :

#### SERVICE MARINE.

Le 20 février, pour le dépôt et la liquidation des pièces ;

Le 28 suivant pour le paiement.

#### SERVICE COLONIAL.

Le 20 mars, pour la liquidation et l'ordonnancement ;

Le 31 suivant pour le paiement.

Ainsi toute créance de l'Etat doit les titres n'auront pas été présentés aux détails administratifs, pour qu'elle soit liquidée et ordonnancée le 20 février ou le 20 mars, ou qui ayant été liquidée et ordonnancée n'aurait pas été présentée au Trésor pour être payée, le 28 février ou le 31 mars, suivant qu'elle appartiendra au service marine ou au service colonial, tombera dans les créances dites d'exercices clos lesquelles ne peuvent être acquittées dans la colonie qu'après avoir été ordonnancées directement par le ministre.

#### Service Judiciaire.

Le Président du Conseil d'appel a fixé au jeudi 3 février prochain, à midi, la réunion du Tribunal criminel des îles Saint-Pierre et Miquelon, séant à Saint-Pierre.

ne s'effacera jamais. Ils sont. Ce qui est créé est immortel.

Le plus petit acte n'échappera pas au monde. Vous levez le doigt, vous produisez du mouvement : une onde s'échappe, elle s'en va; dans des milliers d'années, ce petit souffle imperceptible courra encore dans l'immensité, comme la vague engendrée au milieu de l'Océan va battre à des milliers de lieues les roches du rivage.

Il est bien simple le criminel qui s'imagine qu'il ne restera aucune trace de son crime, parce qu'il a tout caché et qu'il n'a été surpris par personne ! Et l'œil de l'immensité, et son action seule qui, transportée avec une vitesse de 300,000 kilomètres à la seconde, va se peindre dans l'espace et s'y graver à tous jamais ? Comment courrait-il après ce témoin mystérieux de son crime, qui va à la face des cieux divulguer partout, et à tous les âges de l'avenir, le meurtre qu'il a commis dans un coin inaperçu de l'univers ? La loi est implacable. Bien ou mal, tout est dit et écrit à tout jamais en caractères ineffaçables. L'être et son acte sont marqués, et transversent les mondes avec leur cortège de gloire ou d'ignominie !

#### ETAT de la quantité de produits de pêche expédiés de Saint-Pierre, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1869.

DÉSIGNATION des PRODUITS EXPORTÉS.	PENDANT le mois DÉCEMBRE	ANTÉRIEU- REMENT.	TOTAL au 1 <sup>er</sup> JANVIER. 1870.	PENDANT LA PÉRIODE correspond. de 1868.	AUGMEN- TATION en 1869.	DIMINU- TION en 1869.
Morue sèche.....	990,147 k.	5,319,314 k.	6,309,461 k.	7,355,604 k.	.	1,046,143 k.
Morue verte.....	.	8,152,603 k.	8,152,603 k.	7,747,777 k.	404,826 k.	.
Huile de foie de morue.....	.	526,559 k.	526,559 k.	507,920 k.	18,639 k.	.
Rogues.....	.	200,033 k.	200,633 k.	196,230 k.	3,803 k.	.
Issues de morue.....	2,200 k.	379,578 k.	381,778 k.	605,200 k.	.	223,422 k.
Hareng.....	.	90,010 k.	90,010 k.	.	90,010 k.	.

Vu : *L'Ordonnateur*,  
A. LE CLOS.

*L'Agent chargé des Douanes*,  
J. LARUE.

#### PARTIE NON OFFICIELLE

Nous extrayons du *Journal officiel* de l'Empire les actes suivants :

##### *Démission des ministres.*

Le ministres ont remis leurs démissions à l'Empereur, qui les a acceptés. Ils restent chargés de l'expédition des affaires de leurs départements respectifs jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

L'Empereur a adressé à M. Emile Ollivier, député au Corps législatif, la lettre suivante :

##### *Lettre de l'Empereur à M. Emile Ollivier.*

« Palais des Tuilleries, le 27 décembre 1869.

« Monsieur le député, les ministres m'ayant donné leur démission, je m'adresse avec confiance à votre patriotisme pour vous prier de me désigner les personnes qui peuvent former avec vous un cabinet homogène, représentant fidèlement la majorité du Corps législatif, et résolues à appliquer, dans sa lettre comme dans son esprit, le sénatus-consulte du 8 septembre.

« Je compte sur le dévouement du Corps législatif aux grands intérêts du pays, comme sur le vôtre, pour m'aider dans la tâche que j'ai entreprise de faire fonctionner régulièrement le régime constitutionnel.

« Croyez, monsieur, à mes sentiments.

« NAPOLÉON. »

L'Empereur a adressé à M. de Foreade la Roquette, ministre de l'intérieur, la lettre suivante :

##### *Lettre de l'Empereur à M. de Foreade la Roquette.*

« Palais des Tuilleries, le 27 décembre 1869.

« Mon cher monsieur de Foreade, ce n'est pas sans regret que j'accepte votre démission et celle de vos collègues. Je me plaît à reconnaître les services que vous avez rendus au pays et à ma personne en exécutant fidèlement les dernières réformes et en maintenant avec fermeté l'ordre public.

« Soyez auprès de vos collègues l'interprète de mes sentiments, et croyez à ma sincère amitié.

« NAPOLÉON. »

*Décret déclarant close la session extraordinaire du Corps législatif, et ouverte la session ordinaire de ce corps.*

##### *NAPOLÉON,*

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et àvenir, salut;

Vu l'article 46 de la Constitution;

Vu l'article 4 du sénatus-consulte du 18 juillet 1866 ;

##### *AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS ce qui suit :*

Article 1<sup>er</sup>. La session extraordinaire du Corps législatif, ouverte le 28 juin 1869, est et demeure close.

Art. 2. La session ordinaire du Corps législatif de 1870 est ouverte.

Art. 3. La présente proclamation sera por-

L'œil de Dieu ! disent ironiquement les sceptiques et les matérialistes ; l'œil de Dieu !

Nous venons de le voir, la science est assez avancée pour affirmer que deux grains de poussière ne se heurtent pas sans ébranler l'univers, et que toute action, quelle qu'elle soit, a son contre-coup dans l'immensité. Ne cherchez pas à cacher, la peine est unutile ; rien ne peut être caché ; le mouvement peut se transformer, mais jamais s'anéantir.

Au milieu de ces harmonies mystérieuses, l'impulsion première poursuit son œuvre de création et de régénération. Les étoiles brillent, se refroidissent, se solidifient et changent de mission : aux effluves brûlantes succède l'atmosphère tiède ; la vie organique apparaît, jusqu'à ce que les basses températures envahissent à leur tour la surface de l'astre et que la mort, l'immobilité glaciale, remplacent le mouvement et le développement animal.

Hypothèse ou réalité que tout cela ! Réalité. L'analyse spectrale nous montre en ce moment même des astres à l'état gazeux, des nébuleuses qui naissent, des mondes qui vivent, des mondes qui meurent !

Mais la Terre, mais le Soleil, mais tout

notre système, enfin, qui prouvera qu'il dérive d'une nébuleuse primitive ? — L'examen chimique des astres, le calcul, leur état d'évolution respectif.

Un ingénieur en chef au corps impérial des mines, M. de Villeneuve-Flagase apportait de son côté, récemment, une nouvelle confirmation de l'hypothèse de Laplace.

Toute masse qui se sépare par suite de refroidissement ne se disloque pas à tout hasard : elle obéit à une loi ; c'est la loi de brisure selon le principe de la moindre action, que l'on retrouve empreinte partout. Or, M. de Villeneuve-Flagase a trouvé que les masses secondaires qui constituent les planètes se sont séparées de la masse embryonnaire primitive en obéissant à cette règle fondamentale.

Si tous les astres de notre système se sont ainsi constitués isolément d'un même coup, par la condensation d'un même nuage cosmique il faut bien admettre qu'ils étaient tous à l'origine composés des mêmes matériaux et portés à la même température.

Nés en même temps, tous ces mondes devaient-ils se comporter de la même manière et vivre de la même vie ?

tée au Corps législatif par notre garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes.

Fait au palais des Tuileries, le 27 décembre 1869.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes.

DUVERGIER.

On écrit de Christiania, le 25 novembre au *Journal officiel*:

La pêche de la morue aux îles Lofoden, archipel de l'Océan glacial arctique, sur la côte occidentale de la Norvège, a duré, cette année comme d'ordinaire, depuis la mi-janvier jusqu'à la mi-avril. Elle a été entravée pendant le mois de février par des tempêtes continues. Sur quatre-vingt-dix jours, il y en a eu quarante-six dans le district ouest et trente et un dans le district est où les mauvais temps ont totalement ou partiellement empêché les pêcheurs de sortir.

Si la pêche est exploitée à peu près exclusivement par la population côtière du Nordland et du Finmark, Borgen et les autres villes du littoral occidental ont envoyé 377 navires de commerce, d'une contenance de 175,850 tonnes (203,986 hectolitres) pour charger le poisson.

Le nombre total des hommes occupés à cette pêche, les équipages des navires compris, a été de 22,462. C'est le chiffre normal.

Les embarcations munies de filets sont montées par cinq ou six hommes; celles qui sont munies de lignes flottantes, par quatre hommes.

On avait déjà constaté précédemment comme un fait digne de remarque la diminution constante du nombre des pêcheurs au filet, et l'augmentation du nombre des pêcheurs à la ligne. Ce fait a continué à se produire cette année.

On estime la pêche de 1869 à 207 millions de poissons sur lesquels 12 millions ont été salés et 7 millions 800,000 ont été séchés; le reste, c'est-à-dire 900,000, a été consommé par les pêcheurs et leurs familles. Ce sont à peu près les mêmes chiffres que l'année dernière.

Il a fallu en moyenne 450 poissons pour donner une tonne (1,16 hectol.) de foie. 20 à 22 poissons séchés, aplatis, et 28 à 29 séchés, ronds, ont représenté un *voy* (18 kil.). La qualité du poisson est supérieure à celle de l'année dernière, le poids total n'ayant été alors que de 14,917,474 kilog., tandis qu'il est cette année de 15,199,398 kilog.

La valeur tirée de la mer a été au total, de 5,486,800 fr., et le revenu moyen pour chaque pêcheur de 265 fr. Les chiffres de 1868 étaient de 5,282,000 fr. au total, et de 250 fr.

pour chaque pêcheur. Le rendement de 1869 est celui d'une année moyenne..

Outre la pêche des îles Lofoden, la Norvège a deux autres grandes pêches de morue: celle de l'archipel de Sondmore ou du Komsdal, qui a lieu à la même époque de l'année qu'aux îles Lofoden, et celle du Finmark, qui commence au mois d'avril et se prolonge jusqu'à la fin de mai. L'importance de ces pêches, qui ne sont point l'objet d'une surveillance régulière de l'État, s'accroît de jour en jour. Celle de Sondmore a donné, pendant les neuf dernières années, à la population côtière seule (la part prise par les Suédois n'étant pas connue), une moyenne de 5 millions de poissons, et celle du Finmark, pendant les six dernières années, une moyenne de 14 millions. Ce dernier chiffre représenterait une valeur d'environ 3,600,000 fr. Les trois pêches réunies du Komsdal, des îles Lofoden et du Finmark ont donné, de 1855 à 1869, une moyenne annuelle de 36 millions de poissons.

Enfin, la pêche qui se fait sur les côtes occidentales et septentrionales pendant le reste de l'année a porté, pendant les cinq dernières années, la moyenne de l'exportation à 39 millions de kilog., ce qui représente environ 50 millions de poissons, et, en évaluant le million de poissons à 250,000 fr., 12,500,000 fr.

La pêche du hareng, qui a lieu tous les ans du 14 janvier au 15 mars environ, depuis Stavanger jusqu'à Stat., où commence la pêche de la morue, a donné cette année le même produit que l'an dernier, 680,000 tonnes ou 788,000 hectolitres, chiffre du rendement d'une année moyenne. Il a été pris 411,800 hectolitres dans le district sud de Bergen, 295,000 dans le district nord, et 81,200 dans le district de Sondmore. On estime que 556,000 hectolitres auront été destinés à l'exportation, le reste devant être consommé en Norvège.

Par suite des pertes subies en 1868 par les exportateurs de hareng, qui, ayant expédié sur le marché étranger de la marchandise de qualité inférieure, dont l'écoulement a été difficile, ont prétendu que les prix qu'ils avaient payés l'an dernier pour le hareng frais étaient trop élevés, ces prix ont été maintenus plus bas sur les lieux de pêche que depuis nombre d'années. On peut évaluer à 7 fr. 84 le prix moyen de la tonne ou baril contenant de cinq à six cents poissons (soit 6 fr. 76 l'hectolitre), c'est-à-dire à moins de la moitié du prix de l'an dernier, qui était de 13 fr. 80. Il en résulte que le chiffre représentant le rendement total en argent, la valeur tirée de la mer est aussi inférieure de plus de moitié à celui de 1868, 5,326,000 fr. au lieu de 10,885,000. Mais cette baisse de prix ne frappe que le pêcheur, l'ouvrier, car l'exportateur de Bergen n'en voudra pas moins la

marchandise à l'étranger, de manière à assurer son bénéfice ordinaire.

La moyenne du gain pour chaque pêcheur est de 93 fr. pour deux mois de pêche. On voit donc que pour l'ouvrier, la pêche du hareng est moins lucrative que celle de la morue, qui, pendant les deux dernières années, lui a donné de 250 à 265 pour trois mois.

Le nombre des pêcheurs ne s'est pas écarté cette année du chiffre ordinaire, ni celui des hommes formant l'équipage des navires de commerce ou occupés à la saison. Le total est toujours d'environ 50,000.

On estime environ aux trois quarts de la valeur du rendement total de la morue la valeur du rendement total annuel des différentes pêches de hareng qui se font sur toutes les côtes de Norvège, non-seulement en été et en hiver, mais encore en automne. Le hareng d'été, qui est le plus fin et le plus estimé, fournit environ un tiers de l'exportation totale, soit 200,000 barils (232,000 hectolitres).

La morue et le hareng représentent pour les pêcheurs un revenu annuel de 30 millions de francs, où, par homme, pour 60,000 pêcheurs un revenu de 500 francs. Dans ce calcul ne sont pas compris les bénéfices assurés à la population ouvrière par les différentes opérations (curage, salaison, mise en barils, transport, etc.) nécessaires pour mettre le poisson en état de paraître sur le marché étranger, pas plus que les bénéfices réalisés par le commerce et la navigation qui le transportent dans les pays de consommation.

#### Une trombe en mer.

Quel bruit sourd et lointain? C'est la trombe rapide  
Qui roule en tourbillon, qui monte en pyramide.  
MILLEVOYE.

Nous étions à cent lieues environ de Saint-Domingue. Depuis que nous avions quitté les côtes de France, aucun événement n'avait marqué notre navigation. La brise, qui se faisait à peine sentir le matin, et qui nous avait obligés de mettre toutes nos voiles dehors, commençait à fraîchir; bientôt, et presque sans transition, le vent s'éleva, devint impétueux, et notre brick fendit les ondes avec une effrayante rapidité...

Quoique le vent se fût si subitement élevé, le temps était beau, la voûte du ciel d'un bleu d'azur; au couchant, l'horizon, enflammé alors par le soleil qui descendait majestueusement dans la mer, avait l'aspect d'un vaste incendie; la surface des eaux, resplendissante de lumière, ressemblait à un lac sans bornes de matière en fusion; et si par hasard quelque oiseau de mer venait à passer dans cette partie du ciel, nos yeux, qui ne le suivait qu'avec peine, nous le montraient comme

On sait bien que les combinaisons chimiques dépendent de la température et de la pression. On sait bien aussi qu'un corps se refroidit d'autant plus vite qu'il est moins massif. Chauffez un boulet de canon et une balle à la même température, la balle sera refroidie depuis longtemps que le boulet vous brûlera encore.

Il en a été ainsi et il en est encore ainsi pour chacun des astres de notre système. Les plus massifs ont dû conserver le plus de calorique les plus petits se refroidissent avec une grande rapidité. Faut-il donc s'étonner de les voir si différents d'aspect? Leur apparence doit dépendre avant tout de leur degré de refroidissement, de leur quantité de vie en quelque sorte, de leur âge en un mot.

A l'époque où nous, simples spectateurs d'un jour, nous les observons, ils sont plus ou moins avancés dans leur évolution. Ils sont plus ou moins jeunes ou vieux, suivant leur masse initiale. Il faut presque les envisager comme les différents membres d'une

même famille. Chacun d'eux, sauf quelques particularités caractéristiques, et à l'unité d'origine près, présentera à une époque donnée la même forme, le même aspect; seulement, vu ensemble, l'un est jeune, l'autre vieux. Ainsi des astres: ils vivent, ils ont passé ou passeront tous par les mêmes phases, comme toute individualité de la nature.

Tout dépendra de la quantité de chaleur emmagasinée à l'origine. Il est impossible, en effet, de nier que les phénomènes biologiques ne soient liés aux conditions de température, de lumière, d'électricité, d'un milieu donné. Ce sont donc ces forces qui régissent l'évolution physique et biologique des mondes, et c'est en examinant de près leurs variations que l'on peut se faire une idée un peu exacte de la vie dans les différents astres.

On voit déjà ressortir de ce qui précède ce principe mal appliqué, et déduit du raisonnement par simple analogie, qu'en effet, la

constitution originale des mondes est la même. Il n'y a aucune raison plausible pour soutenir que la Terre n'est pas pétrie de la même pâte que toute autre planète, pour que Vénus soit blonde, Jupiter brun, Saturne châtain, Mercure roux, Mars albinos. Mais il faut absolument ajouter cette restriction: l'état présent d'un astre, son aspect, les phénomènes biologiques qui s'y manifestent, dépendent de l'état plus ou moins avancé de son évolution et sont, en un mot, entièrement tributaires de son âge défini par sa masse.

Ces principes esquissés, il nous sera facile de jeter un coup d'œil rapide dans les mondes qui nous entourent, et de déterminer approximativement leurs caractères biologiques. Peut-être parviendrons-nous à satisfaire ainsi la curiosité de tous ceux qui demandent sans cesse: « Les planètes sont elles habitées? »

ces flammèches noires de papier brûlé, que leur légèreté élève au-dessus des flammes. L'océan éclairé par les rayons du soir, ressemblait à un immense tapis de bronze que labourait rudement le navire. Nous gouvernions droit sur le soleil. Un spectateur placé à distance, eût pu croire, sans doute, que nous allions être réduits en cendres en atteignant ce foyer enflammé comme le mouche-ron qui voltige vers la bougie et vient y brûler ses ailes.

Tout à coup de grosses lames blanches, tourbillonnantes, écumenses, et que les rayons du soleil rendaient éblouissantes, vinrent frapper la proue de notre brick qui nageait alors au milieu des flots d'écume.

Cependant le bouillonnement de l'eau s'étendant d'une manière circulaire, avait atteint déjà cent toises de diamètre environ; on eût dit, à voir ce roulement des ondes, que la mer était agitée par quelque convulsion intérieure. Bientôt l'eau s'éleva comme une petite colline, et marcha devant nous, se gonflant à mesure qu'elle avançait avec un bruit, un mugissement dont je ne pouvais deviner la cause, mais qui n'avait rien toutefois de bien effrayant. Peu à peu, et du milieu de cette montagne liquide, je vis naître, surgir, s'élever une colonne qui monta en tourbillonnant, sifflant, s'allongeant toujours et touchant presque de sa tête au nuages. C'était alors un spectacle admirable et sublime que ce pilier de cristal entre la terre et le ciel; les reflets du soleil l'avait coloré de leurs mille nuances, et les couleurs de l'arc-en-ciel, qui s'y réunissaient comme dans un prisme, éclairaient le cône d'une lumière vive, pourprée, chatoiante, tandis que l'ombre, refoulée vers sa base, le faisait paraître sur un socle d'airain, supporté par des flocons de neige.

Une trombe! une trombe! s'écrièrent en même temps officiers et matelots.

A ces mots, j'éprouvais un moment de terreur involontaire: c'était la première fois que je voyais ce phénomène qui, dans les descriptions mensongères ou tout au moins exagérées que j'en avais lues, m'avait été dépeint comme très-dangereux. Je m'étais fait de cet accident de la mer une idée des plus terribles; il me semblait que nous dussions bientôt être engloutis sous cette masse d'eau: mais l'expression calme des visages me rassura. Le silence de l'admiration et non celui de la terreur régnait parmi les matelots, et toutes les précautions se bornaient à manœuvrer pour éviter la rencontre de la trombe.

Après avoir admiré pendant quelques instants cette scène vraiment magique, le capitaine cria: — *Mettez au sabord, et chargez la caronade de l'avant!* Et quand cet ordre eut été exécuté: — *loſe, timonier! loſe, un peu... bien... gouverne comme cela. Attention devant!... Feu!*

Le coup partit, retentit au-dessus de l'abîme, et le boulet, coupant la colonne par sa base, elle trembla, chancela un instant, puis tomba tout à coup, semblable à une immense avalanche.

Quelques secondes après, l'Océan ne laissait plus aucune trace de ce phénomène extraordinaire. Nous avions repris notre course vers le couchant; le disque du soleil, caché à demi, nous éclairait encore de ses derniers rayons: la vaste mer, partout déserte, se rembrunissait peu à peu et l'élégant navire courrait, bondissant de nouveau sur cette pleine houleuse avec la rapidité d'une flèche, comme s'il eût voulu lutter de vitesse avec l'astre du soir. Tout à coup la lumière sembla s'éteindre (dans ces climats l'obscurité succède au jour sans gradation) la transition fut presque subite: il n'y eut pas de crépuscule; et les flots, le sillage, la mer, le navire, l'horizon disparurent, et tout s'évanouit à la fois dans les ombres de la nuit. P. HENNEQUIN.

(*Revue maritime*)

**PIÈCES FAUSSES DE CINQ FRANCS.** — Il circule en ce moment à Paris des pièces fausses de cinq francs, sur lesquelles les *Débats* appellent l'attention du public. Elles ne se reconnaissent guère qu'au poids, qui est de 21 grammes au lieu de 25. Elles sont faites d'un disque de métal grisâtre ayant la couleur de l'étain ou du zinc, recouvert, sur ses deux faces et sur la tranche, d'une couche d'argent sur laquelle l'empreinte d'une bonne pièce a été prise très-exactement, probablement au moyen de la galvanoplastie. Nous avons sous les yeux une de ces pièces à l'effigie de Louis-Philippe et au millésime de 1833. L'exergue « Dieu protège la France » est assez effacé, mais cependant pas beaucoup plus que sur certaines pièces anciennes un peu usées.

(*Liberté.*)

#### On lit dans l'*International*:

L'autonomie locale est une belle chose; mais cependant elle est trop chèrement achetée lorsqu'elle met une population en dehors du bon sens et de la civilisation.

L'île de Man, qui a conservé le droit de se gouverner selon ses anciennes lois et coutumes, vient de voir s'accomplir, grâce à son code particulier, un incroyable échec de la justice criminelle.

Une femme, accusée d'avoir, pendant plusieurs mois, mis du poison dans les aliments de son mari, pour le faire mourir, à dû être remise en liberté, bien que son crime fut prouvé, parce que la loi de l'île de Man avait oublié de prévoir le crime de tentative d'empoisonnement!

Une dépêche télégraphique annonce l'arrivée de la goëlette postale *Mary-Fraser* à Halifax, à la date du 26 du courant.

#### ÉTAT CIVIL.

##### SAINT-PIERRE.

###### NAISSANCE.

21 janvier. — Fouchard Ernest-Célestin.  
24 id. — Lapaix Jules-Alexandre.

###### MARIAGES.

20 janvier. — Roussel Eugène-François, charpentier et Lainé Marie, sans profession.  
21 janvier. — Eraudquin Martin, maçon et Casabon Gracieuse, veuve Chardiet, aubergiste.

###### DÉCÈS.

22 janvier. — Beautemps François, tonnelier, âgé de 61 ans, né à Granville (Manche).  
26 janvier. — Daniel Virginie, femme Poulin Jean, blanchisseuse, âgée de 52 ans née à Carrolles (Manche).

## ANNONCES & AVIS

#### AVIS AU PUBLIC.

**M. ROUSSEL Eugène**, domicilié à Saint-Pierre, rue Colbert, n° 3, se charge d'écrire lettres, demandes, commandes, factures, etc. Il se tiendra également à la disposition de MM. les négociants pour la tenue de leurs livres. 10—10

#### EN VENTE

##### A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

**Calendrier et Tableau postal** pour 1870 : 75 centimes.

**Tableau postal seul** : 50 centimes.

#### HEURES DES PLEINES ET BASSES MERS

à Saint-Pierre

Du 27 janvier au 2 février 1870.

DATES	PLEINES MERS		BASSES MERS	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
JANVIER.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
Jeudi 27	4 35	4 52	10 41	11 18
Vend. 28	5 28	6 01	11 53	12 24
Sam. 29	6 31	6 58	00 53	1 19
Dim. 30	7 24	7 47	1 43	2 06
Lundi 31	8 09	8 30	2 27	2 47
Mardi 1 <sup>er</sup>	8 49	9 08	3 06	3 25
Merc. 2	9 27	9 44	3 43	4 01

## OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital maritime de Saint-Pierre, du 19 au 25 janvier 1870.

DATES	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE. maximum. minimum.	DIRECTION du VENT.	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.					
19	766	769	-1 5	-3 5	-5 0	N.-O.	3	Ci.-Cu.	
20	769	768	-1 0	-0 5	-2 0	S.-O.	1	Ni.	
21	760	754	4 5	3 5		S.	2	Ni.	
22	760	765	-6 0	-8 5	-12 0	N.-O.	4	Ni.	
23	769	765	-1 5	1 0	-6 0	S.-O.	3	Ni.	
24	758	763	1 5	-2 5	-4 0	N.-O.	2	Ci.-Cu.	Pluie Neige.
25	769	763	-3 5	-2 5	-6 0	E.	2	Ni.	Neige.